

Transport urbain et de marchandises Encore des véhicules en fourrière

FAE

Port-Gentil/Gabon

C'EST devenu quasiment une coutume dans la ville de sable. Chaque année, à la même période, les propriétaires de taxis et autres transporteurs de marchandises (TM) se font prendre pour défaut de numéro de portière ou de patente, voire des deux. Et, comme toujours, leurs véhicules sont arraisonnés lors des opérations lancées par les administrations concernées, notamment la Municipalité et les Impôts. Les propriétaires de ces voitures qui ne se sont pas acquittés de la somme de 80 mille F.CFA pour le nu-

méro de portière, et de 200 mille F.CFA pour la patente, ont vu leurs biens mis en fourrière, dans les jardins de la mairie. En attendant qu'ils viennent les délivrer en payant en retour une somme de 50 mille F.CFA au titre des amendes.

A la mairie de Port-Gentil, l'on explique que les propriétaires des véhicules arraisonnés ont eu le temps nécessaire pour s'acquitter des sommes dues. En effet, chaque année, les numéros de portières sont prévus être changés au premier trimestre. Il arrive que la mairie tarde à les fournir, en raison des retards liés à la livraison des vignettes. Toujours est-il que les



Photo : Sidonie Ambonguilla

Une vue des véhicules mis en fourrière.

contribuables savent que vers le mois de mars, il faut déjà s'attendre à cette

opération. Quant à la patente, le paiement est exigible au plus tard à la fin

du premier semestre. Raison pour laquelle les contrôles concernant ces

deux contributions sont opérées souvent au début du deuxième semestre de chaque année.

Pour n'avoir pas pris toutes les dispositions durant la longue période qui leur a été accordée, les contrevenants vont devoir se mettre automatiquement en règle vis-à-vis des Impôts et de la mairie, tout en s'acquittant des montants prévus pour chaque catégorie d'opérateurs au titre des amendes. A moins de choisir de se priver de leurs biens en attendant de réunir l'argent nécessaire. Ce qui constituerait un manque à gagner, difficilement supportable dans le contexte économique actuel.

Promotion des boissons locales Du vin de palme partout!

FAE

Port-Gentil/Gabon

LES consommateurs du vin de palme, boisson locale très prisée, n'hésitent pas à se rendre dans certains débarcadères pour attendre les pirogues en provenance de différents villages du département de Bendjé, voire d'autres localités du pays, pour s'en procurer. La cité pétrolière est ravitaillée chaque semaine, singulièrement les jeudis.

Les adeptes de ce breuvage sont donc nombreux à se bousculer pour se le procurer. Le prix de base est de 1000 francs le litre. Pourtant, en faisant le tour des quartiers de Port-Gentil, l'on s'aperçoit que la production de vin de palme a connu une réelle expan-



Photo : Sidonie Ambonguilla

Derrière ces morceaux de branches de palmier et de tôle se cache un nectar qui attend les consommateurs.

sion. En effet, souvent à l'abri des regards, des palmiers sont abattus et exploités à cette fin. Certains "opérateurs" de l'île Mandji utilisent une technique de fabrication propre aux populations de la Ngounié : le vin d'en haut.

Il n'est d'ailleurs pas rare que certains Iliens récoltent directement le nectar au sommet du palmier. Pour opérer en hauteur, ils grimpent à l'aide d'un cerceau pour. C'est ainsi qu'en cette période de saison sèche, le vin de palme n'a

pas manqué dans la ville de sable. Il suffit de se rendre aux veillées mortuaires ou aux cérémonies de mariage traditionnels pour s'en convaincre.

Avec un taux d'alcool qui serait compris, dit-on, entre 7° et 12°, le vin de

palme a pourtant la réputation de ne pas être détectable par l'éthylomètre, le fameux ballon qu'on donne à souffler aux automobilistes. Ce qui fait dire à certaines gens que l'alcool consommé via le vin de palme n'est pas de l'alcool

éthylque. Qu'importe, ce qu'il faut savoir c'est que, comme tous les alcools, c'est un psychotrope, c'est-à-dire une substance qui agit sur le système nerveux. Il y a donc lieu d'en consommer avec modération.



Photo : Jean MADOUA

Certains consommateurs du vin de palme partent à sa recherche jusqu'en brousse.

Tour de ville

Un manguier abattu obstrue la chaussée.



Photo : Sidonie Ambonguilla

Au quartier Henri-Clément, dans le deuxième arrondissement, des résidents constatent la destruction de la toiture de leur habitation par les branches d'un manguier trônant à proximité. Au lieu de couper simplement les branches gênantes, ils décident d'abattre l'arbre fruitier qui représentait également un danger pour la maisonnée et d'autres usagers du coin. Mais, dans sa chute, l'arbre atterrit sur la chaussée, obstruant celle-ci pendant un long moment. Résultat: les abatteurs doivent dépenser des trésors d'énergie pour découper les branches à la hache afin de

libérer la voie.

Le dernier acte de Bruno Ben Moubamba.



Photo : Koumou

Lors d'une récente mission dans la capitale économique, Bruno Ben Moubamba évoque, avec les autorités locales, la nouvelle politique foncière du Gabon. Cette activité restera la dernière de l'ancien ministre d'Etat à l'Habitat, à la Ville et à l'Urbanisme. Vêtu d'un costume bleu, d'une chemise blanche et d'une cravate rouge, Bruno Ben Moubamba, à ce moment-là, se sait certainement viré du gouvernement après ses propos outrageants à l'endroit

du Premier ministre, Emmanuel Issoze Ngondet.

Bonne intention ou incivisme.



Photo : Sidonie Ambonguilla

A l'approche de la saison des pluies, on peut se poser la question de savoir si l'acte posé par les riverains dans un passage d'une voie sablonneuse donnant sur la rue du quartier Chic, non loin du carrefour dit du "Portgentillais", relève de la volonté de bien faire ou de l'incivisme. Visiblement, cette voie s'inonde en période pluvieuse. Est-ce une raison pour y déverser des débris sortis des caniveaux contenant aussi de la boue et d'autres déchets, notamment des boîtes de conserves ?